

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Coronado Cherry

Numéro de la version: GHS 13.0 Révision: 08.04.2025 Remplace la version de: 30.07.2024 (GHS 12)

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Marque commerciale California Scents Spillproof Coronado Cherry

Numéro d'enregistrement (REACH) non pertinent (mélange)

Numéro(s) alternatif(s) 091400040970, 091400000059, 091400000073, 019400000073, 091400000059, 091400000059, 091400000059, 091400000073,

5414139000278, 091400040598, 5020144222736,

091400000073

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes Utilisations par les consommateurs: Assainisseur

d'air

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Energizer Manufacturing, Inc. 25225 Detroit Rd. Westlake OH 44145 Etats-Unis

Téléphone: 800-383-7323; 314-985-2000 (USA / CANADA)

e-mail: Autocare.regulatory@energizer.com

Site web: https://data.energizer.com

Energizer France SAS 2 rue Jacques Daguerre 92500 Rueil-Malmaison

France

+44(0)88000353376

ConsumerServiceEU@energizer.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Service d'information d'urgence

FOR EMERGENCY in USA & Canada CALL +1 800 255-3924 / For International CALL +1 813 248 0585 Ce numéro de téléphone est uniquement disponible aux heures de bureau suivantes: lun. au ven. 09:00 à 17:00 h

Centre antipoison

Nom	Code postal/ville	Téléphone
Numéro ORFILA (INRS)		+ 33 (0)1 45 42 59 59

France: fr Page: 1 / 21



selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Coronado Cherry

Numéro de la version: GHS 13.0 Révision: 08.04.2025

Remplace la version de: 30.07.2024 (GHS 12)

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification opérée conformément au règlement (CE) no 1272/2008 (CLP)

Ru- brique	Classe de danger	Catégo- rie	Classe et catégorie de danger	Mention de danger
3.45	sensibilisation cutanée	1	Skin Sens. 1	H317
4.1C	dangereux pour le milieu aquatique - danger chronique	3	Aquatic Chronic 3	H412

Pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16.

Les principaux effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement Un déversement et l'eau d'extinction peuvent causer une pollution des cours d'eau.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008 (CLP)

- Mention attention

d'avertissement

- Pictogrammes

GHS07



- Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

- Composants dangereux pour l'étiquetage Aldehyde C-16, Piperonal

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne contient pas une substance PBT/vPvB à une concentration de \geq 0,1%.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas un perturbateur endocrinien (ED) à une concentration de $\geq 0,1\%$.

France: fr Page: 2 / 21



selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Coronado Cherry

Numéro de la version: GHS 13.0 Révision: 08.04.2025 Remplace la version de: 30.07.2024 (GHS 12)

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non pertinent (mélange)

3.2 Mélanges

Description du mélange

Nom de la substance	Identificateur	%М	Classification selon SGH	Pictogrammes
Benzyl acetate	No CAS 140-11-4	≥1	Aquatic Chronic 3 / H412	
	No CE 205-399-7			
	No d'enreg. REACH 01-2119638272-42- xxxx			
benzaldéhyde	No CAS 100-52-7	30 - < 60	Acute Tox. 4 / H302	(1)
	No CE 202-860-4			·
	No index 605-012-00-5			
	No d'enreg. REACH 01-2119455540-44- xxxx			
Aldehyde C-16	No CAS 77-83-8	2-<15	Skin Sens. 1B / H317 Aquatic Chronic 2 / H411	(!) (*)
	No CE 201-061-8			
	No d'enreg. REACH 01-2119967770-28- xxxx			
Vanillin	No CAS 121-33-5	1-<7	Eye Irrit. 2 / H319	(i)
	No CE 204-465-2			·
	No d'enreg. REACH 01-2119516040-60- xxxx			
alpha-isomethyl ionone	No CAS 127-51-5	1-<7	Aquatic Chronic 2 / H411	***************************************
	No CE 204-846-3			Ť

France: fr Page: 3 / 21



selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Coronado Cherry

Numéro de la version: GHS 13.0 Révision: 08.04.2025

Remplace la version de: 30.07.2024 (GHS 12)

Nom de la substance	Identificateur	%M	Classification selon SGH	Pictogrammes
	No d'enreg. REACH 01-2120138569-45- xxxx			
Methyl Benzaldehyde	No CAS 104-87-0 No CE 203-246-9	2-<5	Acute Tox. 4 / H302	1
	No d'enreg. REACH 01-2120755000-72- xxxx			
Methyl anthranilate	No CAS 134-20-3 No CE 205-132-4	1-<2	Eye Irrit. 2 / H319	<u>(1)</u>
	No d'enreg. REACH 01-2120478941-44- xxxx			
Piperonal	No CAS 120-57-0 No CE 204-409-7	0,1 - < 1	Skin Sens. 1B / H317	<u>(1)</u>
	No d'enreg. REACH 01-2119983608-21- xxxx			

Nom de la substance	Limites de concentrations spéci- fiques	Facteurs M	ETA	Voie d'exposition
benzaldéhyde	-	-	1.430 ^{mg} / _{kg}	oral
Methyl Benzaldehyde	-	-	1.000 ^{mg} / _{kg}	oral

Remarques

Pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Notes générales

Ne pas laisser la personne concernée sans surveillance. Éloigner la victime de la zone de danger. Tenir la personne concernée tranquille, au chaud et couvert. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin. En cas de perte de conscience, mettre en position latérale de sécurité et ne rien administrer par la bouche.

France: fr Page: 4 / 21



selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Coronado Cherry

Numéro de la version: GHS 13.0 Révision: 08.04.2025

Remplace la version de: 30.07.2024 (GHS 12)

Après inhalation

En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt de respiration, envoyer immédiatement chercher un médecin et ordonner les premiers secours. Fournir de l'air frais.

Après contact cutané

Laver abondamment à l'eau et au savon.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 minutes à l'eau courante.

Après ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Jusqu'à présent pas de symptômes et effets connus.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

aucune

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

L'eau pulvérisée, Poudre BC, Dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à pleine puissance

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Oxydes azotés (NOx), Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2)

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Coordonner les mesures de lutte contre l'incendie à l'environnement. Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts. Collecter l'eau d'extinction contaminée séparément. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Mettre les personnes à l'abri.

Pour les secouristes

Porter un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols/gaz.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines. Retenir et éliminer l'eau de lavage contaminé. En cas de déversement dans un cours d'eau ou égout, en informer l'autorité responsable.

France: fr Page: 5 / 21



selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Coronado Cherry

Numéro de la version: GHS 13.0 Révision: 08.04.2025 Remplace la version de: 30.07.2024 (GHS 12)

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils concernant le confinement d'un déversement

Couverture des égouts

Conseils concernant le nettoyage d'un déversement

Essuyer avec une matière absorbante (p. ex. chiffon, toison). Recueillir le produit répandu: sciure de bois, kieselguhr (diatomite), sable, liant universel

Méthodes de confinement

Utilisation des matériaux adsorbants.

Toute autre information concernant les déversements et les dispersions

Placer dans un récipient approprié pour l'élimination. Aérer la zone touchée.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5. Équipement de protection individuel: voir rubrique 8. Matières incompatibles: voir rubrique 10. Considérations relatives à l'élimination: voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandations

- Mesures destinées à prévenir les incendies et à empêcher la production de particules en suspension et de poussières

Utilisation d'une ventilation locale et générale. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Lavez les mains après chaque utilisation. Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlevez les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration. Ne conservez jamais des aliments ou des boissons à proximité de produits chimiques. Ne placez jamais des produits chimiques dans des récipients qui sont normalement utilisés pour la nourriture ou la boisson. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir rubrique 16 pour une vue d'ensemble générale.

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (limites d'exposition sur le lieu de travail)

Pays	Nom de l'agent	No CAS	Iden- tifi- ca- teur	VME [ppm]	VME [mg/m ³]	VLCT [ppm]	VLCT [mg/m ³]	VP [ppm]	VP [mg/m ³]	Men- tion	Sourc e
FR	cellulose (fibre de papier)	9004-34- 6	VME		10						INRS

France: fr Page: 6 / 21



selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Coronado Cherry

Numéro de la version: GHS 13.0 Révision: 08.04.2025 Remplace la version de: 30.07.2024 (GHS 12)

Mention

VLCT valeur limite court terme (limite d'exposition à court terme): valeur limite au-dessus de laquelle il ne devrait pas y avoir d'expo-

sition et qui se rapporte à une période de quinze minutes (sauf indication contraire)

VME valeur limite de moyenne d'exposition (limite d'exposition à long terme): mesuré ou calculé par rapport à une période de réfé-

rence de huit heures, moyenne pondérée dans le temps (sauf indication contraire)

VP valeur plafond au-dessus de laquelle il ne devrait pas y avoir d'exposition (ceiling value)

DNEL pertinents des composants

Divide per uniones des composants								
Nom de la sub- stance	No CAS	Effet	Seuil d'ex- position	Objectif de pro- tection, voie d'exposition	Utilisé dans	Durée d'exposi- tion		
benzaldéhyde	100-52-7	DNEL	9,8 mg/m ³	homme, par inha- lation	travailleur (indus- triel)	chronique - effets systémiques		
benzaldéhyde	100-52-7	DNEL	9,8 mg/m ³	homme, par inha- lation	travailleur (indus- triel)	chronique - effets locaux		
benzaldéhyde	100-52-7	DNEL	1,14 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (indus- triel)	chronique - effets systémiques		
Aldehyde C-16	77-83-8	DNEL	17,63 mg/m³	homme, par inha- lation	travailleur (indus- triel)	chronique - effets systémiques		
Aldehyde C-16	77-83-8	DNEL	35,26 mg/m³	homme, par inha- lation	travailleur (indus- triel)	aiguë - effets systé miques		
Aldehyde C-16	77-83-8	DNEL	44,08 mg/m³	homme, par inha- lation	travailleur (indus- triel)	chronique - effets locaux		
Aldehyde C-16	77-83-8	DNEL	88,16 mg/m³	homme, par inha- lation	travailleur (indus- triel)	aiguë - effets lo- caux		
Aldehyde C-16	77-83-8	DNEL	5 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (indus- triel)	chronique - effets systémiques		
Aldehyde C-16	77-83-8	DNEL	10 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (indus- triel)	aiguë - effets systé miques		
Benzyl acetate	140-11-4	DNEL	12,5 mg/kg	homme, cutané	travailleur (indus- triel)	aiguë - effets systé miques		
Benzyl acetate	140-11-4	DNEL	43,8 mg/m³	homme, par inha- lation	travailleur (indus- triel)	aiguë - effets systé miques		
Benzyl acetate	140-11-4	DNEL	9 mg/m³	homme, par inha- lation	travailleur (indus- triel)	chronique - effets systémiques		
Benzyl acetate	140-11-4	DNEL	2,5 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (indus- triel)	chronique - effets systémiques		
alpha-isomethyl io- none	127-51-5	DNEL	8,22 mg/m ³	homme, par inha- lation	travailleur (indus- triel)	chronique - effets systémiques		
alpha-isomethyl io- none	127-51-5	DNEL	0,375 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (indus- triel)	chronique - effets systémiques		
Methyl anthranilate	134-20-3	DNEL	49,3 mg/m³	homme, par inha- lation	travailleur (indus- triel)	chronique - effets systémiques		

France: fr Page: 7 / 21



selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Coronado Cherry

Numéro de la version: GHS 13.0 Révision: 08.04.2025 Remplace la version de: 30.07.2024 (GHS 12)

DNEL pertinents des composants

Nom de la sub- stance	No CAS	Effet	Seuil d'ex- position	Objectif de pro- tection, voie d'exposition	Utilisé dans	Durée d'exposi- tion
Methyl anthranilate	134-20-3	DNEL	14 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (indus- triel)	chronique - effets systémiques
Piperonal	120-57-0	DNEL	5,29 mg/m ³	homme, par inha- lation	travailleur (indus- triel)	chronique - effets systémiques
Piperonal	120-57-0	DNEL	0,75 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (indus- triel)	chronique - effets systémiques

PNEC pertinents des composants

Nom de la sub- stance	No CAS	Effet	Seuil d'ex- position	Organisme	Milieu de l'envi- ronnement	Durée d'exposi- tion
benzaldéhyde	100-52-7	PNEC	0,011 ^{mg} / _l	organismes aqua- tiques	eau	rejets discontinus
benzaldéhyde	100-52-7	PNEC	0 ^{mg} / _l	organismes aqua- tiques	eau douce	court terme (cas isolé)
benzaldéhyde	100-52-7	PNEC	0 ^{mg} / _l	organismes aqua- tiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
benzaldéhyde	100-52-7	PNEC	7,59 ^{mg} / _l	organismes aqua- tiques	installation de trai- tement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
benzaldéhyde	100-52-7	PNEC	0,004 ^{mg} / _{kg}	organismes aqua- tiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
benzaldéhyde	100-52-7	PNEC	0 ^{mg} / _{kg}	organismes aqua- tiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
benzaldéhyde	100-52-7	PNEC	0,001 ^{mg} / _{kg}	organismes ter- restres	sol	court terme (cas isolé)
Aldehyde C-16	77-83-8	PNEC	23,3 ^{mg} / _{kg}	organismes aqua- tiques	eau	court terme (cas isolé)
Aldehyde C-16	77-83-8	PNEC	0,084 ^{mg} / _l	organismes aqua- tiques	eau	rejets discontinus
Aldehyde C-16	77-83-8	PNEC	0,008 ^{mg} / _l	organismes aqua- tiques	eau douce	court terme (cas isolé)
Aldehyde C-16	77-83-8	PNEC	8,4 ^{µg} / _I	organismes aqua- tiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
Aldehyde C-16	77-83-8	PNEC	10 ^{mg} / _l	organismes aqua- tiques	installation de trai- tement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
Aldehyde C-16	77-83-8	PNEC	0,214 ^{mg} / _{kg}	organismes aqua- tiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
Aldehyde C-16	77-83-8	PNEC	0,021	organismes aqua-	sédiments marins	court terme (cas

France: fr Page: 8 / 21



selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Coronado Cherry

Numéro de la version: GHS 13.0 Révision: 08.04.2025 Remplace la version de: 30.07.2024 (GHS 12)

PNEC pertinents des composants

Now do lo sub	No CAS	F66- 4	Carril allana	0	Milian de Banci	Daniés disamasi
Nom de la sub- stance	No CAS	Effet	Seuil d'ex- position	Organisme	Milieu de l'envi- ronnement	Durée d'exposi- tion
			mg/ _{kg}	tiques		isolé)
Aldehyde C-16	77-83-8	PNEC	0,038 ^{mg} / _{kg}	organismes ter- restres	sol	court terme (cas isolé)
Vanillin	121-33-5	PNEC	0,118 ^{mg} / _l	organismes aqua- tiques	eau douce	court terme (cas isolé)
Vanillin	121-33-5	PNEC	0,012 ^{mg} / _l	organismes aqua- tiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
Vanillin	121-33-5	PNEC	10 ^{mg} / _l	organismes aqua- tiques	installation de trai- tement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
Vanillin	121-33-5	PNEC	58,22 ^{mg} / _{kg}	organismes aqua- tiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
Vanillin	121-33-5	PNEC	5,822 ^{mg} / _{kg}	organismes aqua- tiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
Vanillin	121-33-5	PNEC	11,54 ^{mg} / _{kg}	organismes ter- restres	sol	court terme (cas isolé)
Benzyl acetate	140-11-4	PNEC	0,04 ^{mg} / _l	organismes aqua- tiques	eau	rejets discontinus
Benzyl acetate	140-11-4	PNEC	0,018 ^{mg} / _l	organismes aqua- tiques	eau douce	court terme (cas isolé)
Benzyl acetate	140-11-4	PNEC	0,002 ^{mg} / _l	organismes aqua- tiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
Benzyl acetate	140-11-4	PNEC	8,55 ^{mg} / _l	organismes aqua- tiques	installation de trai- tement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
Benzyl acetate	140-11-4	PNEC	0,526 ^{mg} / _{kg}	organismes aqua- tiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
Benzyl acetate	140-11-4	PNEC	0,053 ^{mg} / _{kg}	organismes aqua- tiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
Benzyl acetate	140-11-4	PNEC	0,094 ^{mg} / _{kg}	organismes ter- restres	sol	court terme (cas isolé)
alpha-isomethyl io- none	127-51-5	PNEC	1,43 ^{µg} / _I	organismes aqua- tiques	eau douce	court terme (cas isolé)
alpha-isomethyl io- none	127-51-5	PNEC	0,143 ^{µg} / _l	organismes aqua- tiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
alpha-isomethyl io- none	127-51-5	PNEC	10 ^{mg} / _l	organismes aqua- tiques	installation de trai- tement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
alpha-isomethyl io- none	127-51-5	PNEC	0,443 ^{mg} / _{kg}	organismes aqua- tiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)

France: fr Page: 9 / 21



selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Coronado Cherry

Numéro de la version: GHS 13.0 Remplace la version de: 30.07.2024 (GHS 12) Révision: 08.04.2025

PNEC pertinents des composants

: ::= c p c: :::: c::::c	acs composar					
Nom de la sub- stance	No CAS	Effet	Seuil d'ex- position	Organisme	Milieu de l'envi- ronnement	Durée d'exposi- tion
alpha-isomethyl io- none	127-51-5	PNEC	44,3 ^{µg} / _{kg}	organismes aqua- tiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
alpha-isomethyl io- none	127-51-5	PNEC	87,8 ^{µg} / _{kg}	organismes ter- restres	sol	court terme (cas isolé)
Methyl anthranilate	134-20-3	PNEC	87,2 ^{μg} / _l	organismes aqua- tiques	eau douce	court terme (cas isolé)
Methyl anthranilate	134-20-3	PNEC	8,72 ^{µg} / _I	organismes aqua- tiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
Methyl anthranilate	134-20-3	PNEC	0,968 ^{mg} / _{kg}	organismes aqua- tiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
Methyl anthranilate	134-20-3	PNEC	96,8 ^{µg} / _{kg}	organismes aqua- tiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
Methyl anthranilate	134-20-3	PNEC	0,142 ^{mg} / _{kg}	organismes ter- restres	sol	court terme (cas isolé)
Piperonal	120-57-0	PNEC	25 ^{µg} / _I	organismes aqua- tiques	eau	rejets discontinus
Piperonal	120-57-0	PNEC	2,5 ^{µg} / _l	organismes aqua- tiques	eau douce	court terme (cas isolé)
Piperonal	120-57-0	PNEC	0,25 ^{µg} / _l	organismes aqua- tiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
Piperonal	120-57-0	PNEC	10 ^{mg} / _l	organismes aqua- tiques	installation de trai- tement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
Piperonal	120-57-0	PNEC	11,95 ^{µg} / _{kg}	organismes aqua- tiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
Piperonal	120-57-0	PNEC	1,2 ^{µg} / _{kg}	organismes aqua- tiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
Piperonal	120-57-0	PNEC	0,84 ^{µg} / _{kg}	organismes ter- restres	sol	court terme (cas isolé)

Contrôles de l'exposition 8.2

Contrôles techniques appropriés Ventilation générale.

Mesures de protection individuelle (équipement de protection individuelle)

Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

France: fr Page: 10 / 21



selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Coronado Cherry

Numéro de la version: GHS 13.0 Révision: 08.04.2025 Remplace la version de: 30.07.2024 (GHS 12)

Protection de la peau

- Protection des mains

Porter des gants appropriés. Un gant de protection contre les substances chimiques selon la norme EN 374 est approprié. Avant usage vérifier l'étanchéité/l'imperméabilité. En cas de réutilisation des gants, bien nettoyer avant de les enlever puis bien aérer. Pour un usage spécial il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection indiqué plus haut contre les produits chimiques avec le fournisseur de ces gants.

- Type de matière

PVA: alcool polyvinylique, Nitrile

- Épaisseur de la matière

>0.5 mm

- Délai normal ou minimal de rupture de la matière constitutive du gant
- >120 minutes (perméation: niveau 4)
- Mesures de protection diverse

Faire des périodes de récupération pour la régénération de la peau. Une protection de la peau (crèmes barrières/pommades) est recommandée. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide
Couleur	magenta
Odeur	caractéristique
Point de fusion/point de congélation	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	179 °C
Inflammabilité	cette matière est combustible, mais elle ne s'en- flamme pas facilement
Limites inférieure et supérieure d'explosion	non déterminé
Point d'éclair	70 °C
Température d'auto-inflammabilité	192 °C
Température de décomposition	non pertinent
(valeur de) pH	non déterminé

France: fr Page: 11 / 21



selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Coronado Cherry

Numéro de la version: GHS 13.0 Révision: 08.04.2025

Remplace la version de: 30.07.2024 (GHS 12)

Viscosité cinématique	non déterminé	
Solubilité(s)	non déterminé	

Coefficient de partage

	Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	cette information n'est pas disponible	
--	---	--	--

Pression de vapeur	169 Pa à 25 °C
•	

Densité et/ou densité relative

Densité	non déterminé		
Densité de vapeur relative	des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles		

Caractéristiques des particules	non pertinent (liquide)
caracteristiques des particules	Tion per enterie (iiquide)

9.2 Autres informations

Informations concernant les classes de danger	classes de danger selon SGH (dangers physiques)			
physique	non pertinent			

Autres caractéristiques de sécurité

Classe de température (UE selon ATEX)	T4 (température de surface maximale admissible sur l'équipe-
	ment: 135°C)

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Concernant l'incompatibilité: voir en bas "Conditions à éviter" et " Matières incompatibles".

10.2 Stabilité chimique

Voir en bas "Conditions à éviter".

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues.

10.4 Conditions à éviter

Il n'y a aucune condition particulière connue qui devrait être evitée.

10.5 Matières incompatibles

Comburants

France: fr Page: 12 / 21



selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Coronado Cherry

Numéro de la version: GHS 13.0 Révision: 08.04.2025 Remplace la version de: 30.07.2024 (GHS 12)

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux que l'on peut raisonnablement prévoir à la suite de l'utilisation, du stockage, du déversement et de l'échauffement, ne sont pas connus. Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Il n'existe pas de données d'essai sur le mélange comme tel.

Procédure de classification

La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

Classification opérée conformément au SGH (1272/2008/CE, CLP)

Toxicité aiguë

N'est pas classé comme toxicité aiguë.

SGH des Nations unies, annexe 4: Peut être nocif en cas d'ingestion, par contact cutané ou par inhalation.

Estimation de la toxicité aiguë (ETA) de composants

Nom de la substance	No CAS	Voie d'exposition	ETA
benzaldéhyde	100-52-7	oral	1.430 ^{mg} / _{kg}
Methyl Benzaldehyde	104-87-0	oral	1.000 ^{mg} / _{kg}

Corrosion/irritation cutanée

N'est pas classé comme corrosif ou irritant pour la peau.

Lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux

N'est pas classé comme causant des lésions graves aux yeux ou comme irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoguer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur cellules germinales

N'est pas classé comme mutagène sur les cellules germinales.

Cancérogénicité

N'est pas classé comme cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé comme toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée).

Danger en cas d'aspiration

N'est pas classé comme présentant un danger en cas d'aspiration.

11.2 Informations sur les autres dangers

Il n'y a aucune information additionnelle.

France: fr Page: 13 / 21

selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Coronado Cherry

Numéro de la version: GHS 13.0 Remplace la version de: 30.07.2024 (GHS 12) Révision: 08.04.2025

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

12.1 Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité aquatique (aiguë) des composants du mélange

Nom de la sub- stance	No CAS	Effet	Valeur	Espèce	Durée d'ex- position
benzaldéhyde	100-52-7	LC50	12,4 ^{mg} / _l	poisson	96 h
benzaldéhyde	100-52-7	EC50	19,7 ^{mg} / _l	invertébrés aquatiques	48 h
benzaldéhyde	100-52-7	ErC50	33,1 ^{mg} / _l	algue	72 h
Aldehyde C-16	77-83-8	LC50	4,2 ^{mg} / _l	poisson	96 h
Aldehyde C-16	77-83-8	EC50	52 ^{mg} / _l	invertébrés aquatiques	48 h
Aldehyde C-16	77-83-8	ErC50	36 ^{mg} / _l	algue	72 h
Aldehyde C-16	77-83-8	NOEC	3,2 ^{mg} / _l	poisson	96 h
Aldehyde C-16	77-83-8	LOEC	20 ^{mg} / _l	algue	72 h
Vanillin	121-33-5	LC50	57 ^{mg} / _I	poisson	96 h
Vanillin	121-33-5	EC50	36,79 ^{mg} / _l	invertébrés aquatiques	48 h
Vanillin	121-33-5	ErC50	120 ^{mg} / _l	algue	72 h
Vanillin	121-33-5	NOEC	26,8 ^{mg} / _l	invertébrés aquatiques	48 h
Benzyl acetate	140-11-4	LC50	4 ^{mg} / _l	poisson	96 h
Benzyl acetate	140-11-4	EC50	25 ^{mg} / _l	invertébrés aquatiques	24 h
Benzyl acetate	140-11-4	ErC50	110 ^{mg} / _l	algue	72 h
Benzyl acetate	140-11-4	NOEC	10 ^{mg} / _l	invertébrés aquatiques	48 h
Benzyl acetate	140-11-4	LOEC	113 ^{mg} / _l	algue	72 h
alpha-isomethyl ionone	127-51-5	LC50	10,9 ^{mg} / _l	poisson	96 h
alpha-isomethyl ionone	127-51-5	EC50	1,428 ^{mg} / _l	poisson	96 h
alpha-isomethyl ionone	127-51-5	ErC50	>20 ^{mg} / _l	algue	72 h
alpha-isomethyl ionone	127-51-5	NOEC	7,8 ^{mg} / _l	poisson	96 h
Methyl anthranilate	134-20-3	EC50	11,67 ^{mg} / _l	algue	96 h
Methyl anthranilate	134-20-3	LC50	32,35 ^{mg} / _l	poisson	96 h
Methyl anthranilate	134-20-3	NOELR	6 ^{mg} / _l	poisson	24 h
Piperonal	120-57-0	LC50	1,6 ^{mg} / _l	poisson	24 h
Piperonal	120-57-0	EC50	82 ^{mg} / _l	invertébrés aquatiques	24 h
Piperonal	120-57-0	ErC50	31 ^{mg} / _l	algue	72 h

France: fr Page: 14 / 21



selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Coronado Cherry

Numéro de la version: GHS 13.0 Remplace la version de: 30.07.2024 (GHS 12) Révision: 08.04.2025

Toxicité aquatique (aiguë) des composants du mélange

Nom de la sub- stance	No CAS	Effet	Valeur	Espèce	Durée d'ex- position
Piperonal	120-57-0	NOEC	1,6 ^{mg} / _l	poisson	96 h

Toxicité aquatique (chronique) des composants du mélange

Nom de la sub- stance	No CAS	Effet	Valeur	Espèce	Durée d'ex- position
benzaldéhyde	100-52-7	EC50	50 ^{mg} / _l	invertébrés aquatiques	24 h
benzaldéhyde	100-52-7	LOEC	0,9 ^{mg} / _l	poisson	7 d
benzaldéhyde	100-52-7	NOEC	0,22 ^{mg} / _l	poisson	7 d
Vanillin	121-33-5	EC50	24 ^{mg} / _l	invertébrés aquatiques	21 d
Vanillin	121-33-5	LOEC	18 ^{mg} / _l	invertébrés aquatiques	21 d
Vanillin	121-33-5	NOEC	10 ^{mg} / _l	invertébrés aquatiques	21 d
Benzyl acetate	140-11-4	EC50	855 ^{mg} / _l	micro-organismes	3 h
Benzyl acetate	140-11-4	NOEC	0,92 ^{mg} / _l	poisson	28 d
Piperonal	120-57-0	LC50	1,6 ^{mg} / _l	poisson	24 h
Piperonal	120-57-0	EC50	82 ^{mg} / _I	invertébrés aquatiques	24 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Processus de la dégradabilité des composants

Nom de la substance	No CAS	Processus	Vitesse de dé- gradation	Temps	Méthode	Source
benzaldéhyde	100-52-7	disparition du COD	100 %	19 d		ECHA
benzaldéhyde	100-52-7	disparition de l'oxygène	>60 %	28 d		ECHA
benzaldéhyde	100-52-7	formation de dioxyde de car- bone	95 %	28 d		ECHA
Aldehyde C-16	77-83-8	disparition de l'oxygène	11 %	5 d		ECHA
Benzyl acetate	140-11-4	formation de dioxyde de car- bone	100,9 %	28 d		ECHA
alpha-isomethyl ionone	127-51-5	disparition de l'oxygène	42,51 %	28 d		ECHA

France: fr Page: 15 / 21



selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Coronado Cherry

Numéro de la version: GHS 13.0 Révision: 08.04.2025

Remplace la version de: 30.07.2024 (GHS 12)

Processus de la dégradabilité des composants

Nom de la substance	No CAS	Processus	Vitesse de dé- gradation	Temps	Méthode	Source
Methyl Benzal- dehyde	104-87-0	disparition de l'oxygène	97 %	28 d		ECHA
Methyl anthra- nilate	134-20-3	disparition de l'oxygène	100 %	20 d		ECHA
Piperonal	120-57-0	disparition de l'oxygène	29 %	2 d		ECHA

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Des données ne sont pas disponibles.

Potentiel de bioaccumulation des composants

Nom de la substance	No CAS	FBC	Log KOW	DBO5/DCO
benzaldéhyde	100-52-7		1,4 (25 °C)	
Aldehyde C-16	77-83-8		2,4 (25 °C)	
Vanillin	121-33-5		1,29 – 1,33	
Benzyl acetate	140-11-4	8	1,96 (valeur de pH: 7, 25 °C)	
alpha-isomethyl ionone	127-51-5		4,288 (valeur de pH: 4,7, 25 °C)	
Methyl Benzaldehyde	104-87-0		2,25	
Methyl anthranilate	134-20-3	6,7	1,88 (valeur de pH: 7, 20 °C)	
Piperonal	120-57-0		1,2 (35 °C)	

12.4 Mobilité dans le sol

Des données ne sont pas disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne contient pas une substance PBT/vPvB à une concentration de \geq 0,1%.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas un perturbateur endocrinien (ED) à une concentration de $\geq 0,1\%$.

12.7 Autres effets néfastes

Des données ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

France: fr Page: 16 / 21



selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Coronado Cherry

Numéro de la version: GHS 13.0 Révision: 08.04.2025

Remplace la version de: 30.07.2024 (GHS 12)

Traitement des déchets des conteneurs/emballages

Des emballages complètements vides peuvent être recyclés. Manipuler des emballages contaminés de la même manière que la substance.

Remarques

Veuillez bien noter toute disposition nationale ou régionale pertinente. Les déchets sont à trier selon les catégories qui peuvent être traitées séparément dans les installations locales ou nationales de gestion des déchets.

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

14.1	Numéro ONU ou numéro d'identification	non soumis aux règlements sur le transport
------	---------------------------------------	--

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU non pertinent

14.3 Classe(s) de danger pour le transport aucune

14.4 Groupe d'emballage pas attribué

14.5 Dangers pour l'environnement pas dangereux pour l'environnement selon le rè-

glement sur les transports des marchandises dan-

gereuses

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Il n'y a aucune information additionnelle.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le transport en vrac de cargaisons n'est pas prévu.

<u>Informations pour chacun des règlements types des Nations unies</u>

DOT

Transport par route, par rail ou par voies de navigation intérieures de marchandises dangereuses (ADR/RID/ADN) - Informations supplémentaires

Non soumis à l'ADR, au RID et à l'ADN.

Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) - Informations supplémentaires

Non soumis à l'IMDG.

Organisation de l'aviation civile internationale (OACI-IATA/DGR) - Informations supplémentaires Non soumis à l'OACI-IATA.

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

France: fr Page: 17 / 21



selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Coronado Cherry

Numéro de la version: GHS 13.0 Révision: 08.04.2025 Remplace la version de: 30.07.2024 (GHS 12)

Dispositions pertinentes de l'Union européenne (UE) Restrictions selon REACH, Annexe XVII

Substances dangereuses avec restrictions (REACH, Annexe XVII)

Nom de la substance	Nom selon l'inventaire	No CAS	Restriction	No
California Scents Spillproof Coronado Cherry	ce produit répond aux critères de clas- sification conformément au Règlement no 1272/2008/CE		R3	3

Légende

R3

- 1. Ne peuvent être utilisés:
- dans des articles décoratifs destinés à produire des effets de lumière ou de couleur obtenus par des phases différentes, par exemple dans des lampes d'ambiance et des cendriers,
- dans des farces et attrapes,
- dans des jeux destinés à un ou plusieurs participants ou dans tout article destiné à être utilisé comme tel, même sous des aspects décoratifs.
- 2. Les articles non conformes aux exigences du paragraphe 1 ne peuvent être mis sur le marché.
- 3. Ne peuvent être mis sur le marché s'ils contiennent un colorant, excepté pour des raisons fiscales, un parfum ou les deux et: s'ils peuvent être utilisés comme combustible dans des lampes à huile décoratives destinées au grand public,
- s'ils présentent un danger en cas d'aspiration et sont étiquetés H304.
- 4. Les lampes à huile décoratives destinées au grand public ne peuvent être mises sur le marché que si elles sont conformes à la norme européenne sur les lampes à huiles décoratives (EN 14059) adoptée par le Comité européen de normalisation (CEN). 5. Sans préjudice de l'application d'autres dispositions de l'Union relatives à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des
- 5. Sans préjudice de l'application d'autres dispositions de l'Union relatives à la classification, à l'étiquétage et à l'emballage des substances et mélanges, les fournisseurs veillent à ce que les produits qu'ils mettent sur le marché respectent les exigences suivantes:
- a) l'emballage des huiles lampantes étiquetées avec H304 et destinées au grand public porte la mention ci-après, inscrite de manière visible, lisible et indélébile: "Tenir les lampes remplies de ce liquide hors de portée des enfants" et, à compter du 1er décembre 2010, "L'ingestion d'huile, même en petite quantité ou par succion de la mèche, peut causer des lésions pulmonaires potentiellement fatales";
- b) l'emballage des allume-feu liquides étiquetés avec H304 et destinés au grand public porte, à compter du 1er décembre 2010, la mention ci-après, inscrite de manière lisible et indélébile: "Une seule gorgée d'allume-feu peut causer des lésions pulmonaires potentiellement fatales";
- c) les huiles lampantes et les allume-feu liquides étiquetés avec H304 et destinés au grand public sont conditionnés dans des récipients noirs opaques d'une capacité qui ne peut excéder un litre, à compter du 1er décembre 2010.

Liste des substances soumises à autorisation (REACH, Annexe XIV) / SVHC - liste des candidats aucun des composants n'est énuméré

Directive relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (RoHS)

aucun des composants n'est énuméré

Règlement concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants (PRTR)

aucun des composants n'est énuméré

Directive-cadre sur l'eau (DCE)

aucun des composants n'est énuméré

Règelement sur la commercialisation et l'utilisation de précurseurs d'explosifs

aucun des composants n'est énuméré

France: fr Page: 18 / 21



selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Coronado Cherry

Numéro de la version: GHS 13.0 Révision: 08.04.2025 Remplace la version de: 30.07.2024 (GHS 12)

Règlement relatif aux précurseurs de drogues

Nom de la substance	No CAS	Classification	NC-Code	Seuil d'expo- sition
Piperonal	120-57-0	Catégorie 1	2932 93 00	

Règelement concernant les polluants organiques persistants (POP)

aucun des composants n'est énuméré

Inventaires nationaux

Pays	Inventaire	Status
AU	AIIC	tous les composants sont énumérés
CA	DSL	tous les composants sont énumérés
CN	IECSC	tous les composants sont énumérés
EU	ECSI	tous les composants sont énumérés
EU	REACH Reg.	les composants ne sont pas tous énumérés
JP	CSCL-ENCS	les composants ne sont pas tous énumérés
JP	ISHA-ENCS	les composants ne sont pas tous énumérés
KR	KECI	tous les composants sont énumérés
MX	INSQ	les composants ne sont pas tous énumérés
NZ	NZIoC	tous les composants sont énumérés
PH	PICCS	tous les composants sont énumérés
TR	CICR	les composants ne sont pas tous énumérés
TW	TCSI	tous les composants sont énumérés
US	TSCA	tous les composants sont énumérés (ACTIVE)

<u>Légende</u>

AIIC Australian Inventory of Industrial Chemicals CICR Chemical Inventory and Control Regulation

CSCL-ENCS List of Existing and New Chemical Substances (CSCL-ENCS)

DSL Liste intérieure des substances (LIS)

ECSI CE inventaire de substances (EINECS, ELINCS, NLP)

IECSC Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China

INSQ National Inventory of Chemical Substances

ISHA-ENCS Inventory of Existing and New Chemical Substances (ISHA-ENCS)

KECI Korea Existing Chemicals Inventory NZIOC New Zealand Inventory of Chemicals

PICCS Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)

REACH Reg. substances enregistrées REACH TCSI Taiwan Chemical Substance Inventory

TSCA Toxic Substance Control Act

France: fr Page: 19 / 21



selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Coronado Cherry

Numéro de la version: GHS 13.0 Révision: 08.04.2025 Remplace la version de: 30.07.2024 (GHS 12)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Des évaluations de la sécurité chimique pour cette substance dans ce mélange n'ont pas été effectuées.

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Indication des modifications (fiche révisée de données de sécurité)

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Perti- nente pour la sécurité
2.2		- Conseils de prudence: changement dans la liste (tableau)	oui
2.2	Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml		oui
2.2	- Mention d'avertissement: attention		oui
2.2		- Pictogramme(s) de danger: changement dans la liste (tableau)	oui
2.2		- Mentions de danger: changement dans la liste (tableau)	oui
2.2		- Conseils de prudence: changement dans la liste (tableau)	oui
2.2	- Contient: Aldehyde C-16, Piperonal		oui
12.5	Résultats des évaluations PBT et vPvB: Conformément aux résultats de son évaluation, cette substance n'est pas une substance PBT ou vPvB. Ne contient pas une substance PBT/vPvB à une concentration de ≥ 0,1%.	Résultats des évaluations PBT et vPvB: Ne contient pas une substance PBT/vPvB à une concentration de ≥ 0,1%.	oui
15.1		Substances dangereuses avec restrictions (REACH, Annexe XVII): changement dans la liste (tableau)	oui
15.1		Inventaires nationaux: changement dans la liste (tableau)	oui

Principales références bibliographiques et sources de données

Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (Classification, Labelling and Packaging) des substances et des mélanges. Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par 2020/878/UE.

Transport par route, par rail ou par voies de navigation intérieures de marchandises dangereuses (ADR/RID/ADN). Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien).

Procédure de classification

Propriétés physiques et chimiques: La classification est fondée sur un mélange testé.

Dangers pour la santé, Dangers pour l'environnement: La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

France: fr Page: 20 / 21



selon le Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

California Scents Spillproof Coronado Cherry

Numéro de la version: GHS 13.0 Révision: 08.04.2025

Numéro de la version: GHS 13.0 Remplace la version de: 30.07.2024 (GHS 12)

Clause de non-responsabilité

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Cette FDS a été élaborée exclusivement pour ce produit et est exclusivement destinée à ce produit.

France: fr Page: 21 / 21